

Licenciement économique, plan social, rupture conventionnelle individuelle... Face à ces défis, offrir l'outplacement à vos salariés est un acte de responsabilité sociale et une décision stratégique bénéfique pour votre entreprise.

Accompagnez vos équipes vers de nouvelles opportunités professionnelles tout en renforçant votre marque employeur et en préservant l'engagement de vos collaborateurs.

Investissez dans leur avenir et dans celui de votre entreprise avec l'outplacement

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Prenez contact avec un(e) consultant(e) proche de chez vous :

Par téléphone : 06 75 56 35 15

Par mail : valerie.guillemot@orientaction.com

Sur notre site internet : www.muformation.com

#outplacement #reclassement #transitionprofessionnelle #accompagnement